

SCRIPTA

Numéro Scripta : 8745

Auteur(s) : Guillaume de Montleond [particulier]

Bénéficiaire(s) : Neufchâtel-en-Saosnois, Notre-Dame de Perseigne (abbaye)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1234, avril

Action juridique : vente

Langue du texte : latin

Analyse

Guillaume de Montleond vend à l'abbaye de Perseigne 4 sous de rente annuelle à percevoir du tènement de son frère Robert dans le fief de Montleond pour 25 sous.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Fleury Gabriel, *Cartulaire de l'Abbaye cistercienne de Perseigne*, Mamers, Fleury et Dangin, 1880, n° CLVII, p. 125.

Dissertation critique

Avril 1234 (ou 1235) : Pâques tombe le 23 avril en 1234 et le 8 avril en 1235.

Texte d'après a

Ego Guillelmus de Montleond notum facio me vendidisse et confirmasse B. M. de Persenia 4 solidos annui redditus quos mihi debebat Robertus de Montleond frater meus pro 25 solidis de tenemento suo in feodo de Montleond. 1234, mense aprili.